












Cette balade sur les petits chemins de l'Avesnois vous emmène à la découverte du bocage et du petit patrimoine bâti.

 Durée	2h	 Difficulté	Facile
 Distance	21,47 km	 Retour au départ	Oui
 Dénivelé positif	112 m	 Activité	Cyclo-Route/VTC/Gravel
 Dénivelé négatif	115 m	 Commune	Dompierre-sur-Helpe (59440)
 Point haut	175 m	 Région	Avesnois
 Point bas	133 m		



Trace n° 17922454



Description

Parking devant ou proche de l'église.

(D/A) Dos à l'église, dirigez-vous vers la mairie et prenez la Rue d'en Haut qui monte à droite de celle-ci. Ignorez la rue à droite et continuez tout droit jusqu'au bout : **attention** aux véhicules qui pourraient arriver sur votre gauche.

(1) Poursuivez tout droit Route de Taisnières, ignorez deux chemins à gauche et un autre à droite.

(2) À la fourche, continuez tout droit sur la Route de Taisnières n°87 du RPN, passez le chemin privé vers le château d'Hugémont à votre gauche, continuez tout droit. Au carrefour quatre voies, à la cote 164, poursuivez tout droit. Ignorez le chemin à gauche à l'angle du cimetière et continuez Rue de Dompierre.

(3) Tournez à gauche vers Rue du Pont, passez au-dessus de l'Helpe Majeure.

(4) Prenez le chemin à gauche vers la place de l'église et de la mairie. Effectuez le tour de la place pour découvrir un oratoire en passant et reprenez à gauche sur la Rue de Maroilles.

(5) Tournez à gauche Rue de Marbaix, suivez tout droit en effectuant les virages. Ignorez une route à droite dans le virage et, après le second virage, un petit chemin à gauche.

(6) Tournez à gauche Rue du Moulin pour découvrir cette belle bâtisse typique de l'Avesnois. Suivez la route, revenu Rue de Marbaix, tournez à gauche

(7) Continuez tout droit, ignorez un sentier en herbe à droite et poursuivez sur la D117, Rue de Taisnières.

(8) Tournez à gauche Rue de Quéant, le n°70 du RPN *belle découverte du bocage*. Passez le pont de Quéant au-dessus de l'Helpe Majeure.

(9) Tournez à droite et suivez la voie nommée Hugémont.

(10) À la fourche où vous verrez plusieurs boîtes aux lettres, suivez la route principale à droite, ignorez un chemin à droite. À l'intersection en T, retrouvez la Route de Taisnières déjà prise à l'aller.

(2) Prenez à droite n°71 du RPN., continuez toujours tout droit sur cette route en sens inverse de l'aller.

(1) À la fourche ignorez à gauche la Rue d'en Haut prise à l'aller, allez tout droit en gardant la Route de Taisnières et retrouvez l'église de Dompierre. Face à l'église, tournez à gauche vers le village et le lieu de stationnement.

(D/A) Serrez à droite pour prendre, juste après l'église, la Rue de la Brasserie.

Points de passages

-  **D/A - Église Saint-Etton (Dompierre-sur-Helpe)**
| N 50.142639° / E 3.86298° - alt. 148 m - km 0
-  **1 Bifurcation commune A/R**
| N 50.140428° / E 3.858425° - alt. 147 m - km 0.42
-  **2 Bifurcation commune A/R. Château d'Hugémont**
| N 50.144605° / E 3.851442° - alt. 147 m - km 1.15
-  **3 Helpe Majeure**
| N 50.14959° / E 3.821316° - alt. 139 m - km 3.47
-  **4 Chemin à gauche**
| N 50.147631° / E 3.815016° - alt. 140 m - km 4.22
-  **5 Rue de Marbaix**
| N 50.14713° / E 3.813382° - alt. 141 m - km 4.34
-  **6 Rue du moulin**
| N 50.144137° / E 3.817949° - alt. 142 m - km 4.89
-  **7 Rue de Taisnières.**
| N 50.141767° / E 3.818564° - alt. 147 m - km 5.52
-  **8 Rue de Quéant**
| N 50.133296° / E 3.836195° - alt. 149 m - km 7.15
-  **9 Hugémont**
| N 50.140912° / E 3.837488° - alt. 138 m - km 8.29
-  **10 Fourche, à droite**
| N 50.143524° / E 3.844767° - alt. 152 m - km 8.91
-  **11 Bifurcation commune A/R**
| N 50.142618° / E 3.868475° - alt. 144 m - km 10.98

(11) À l'intersection continuez tout droit Rue du Passe Temps, ignorez un chemin à gauche.

(12) À l'intersection en Y, au Passe Temps, suivez à droite Rue Hector Dufresnes, suivez n°4 du RPN. Allez tout droit, passez Petit Fuchau, ignorez un sentier à gauche et suivez toujours n°4 du RPN.

(13) Au carrefour en T, tournez à gauche, suivez la route qui effectue un virage à angle droit (oratoire).

Au T suivant, tournez à droite, puis allez tout droit.

(14) À l'intersection située après la ligne électrique continuez tout droit vers Grand Fuchau. Au T suivant, tournez à droite n°4 du RPN, allez tout droit (Moulin de Fuchau et Oratoire Saint-Etton).

(15) Poursuivez tout droit sur la route nommée Fache derrière l'Église en longeant l'Helpe Majeure à main droite le n°3 du RPN.

(16) Continuez tout droit sur les Hayettes en ignorant un chemin à gauche et plusieurs à droite. Dirigez-vous vers le clocher de l'église de Saint-Hilaire-sur-Helpe. Empruntez le chemin en cailloux jaunes, traversez le parking pour aller jusqu'à l'église et rejoignez la place devant cette dernière.

(17) Au monument du poilu, allez en face Rue de la Mairie, continuez tout droit en ignorant un chemin à droite et deux autres chemins à gauche. Passez le pont au dessus de l'Helpe Majeure : vous apercevez au loin sur votre gauche la maison forte de Château Gaillard. Poursuivez tout droit. Ignorez un chemin à droite et avancez d'une cinquantaine de mètres.

(18) Tournez à gauche vers le Château Gaillard n°8 du RPN., et *découvrez cette propriété privée depuis le chemin public*. Un peu au-dessus, découvrez un oratoire puis faites demi-tour.

(18) Tournez à gauche n°1 du RPN, puis au carrefour en T prenez à droite vers Brunehaut. Continuez tout droit, ignorez un chemin à droite et arrivez sur Fuchau. Continuez tout droit, ignorez un sentier à droite, passez deux ponts au dessus de l'Helpe Majeure : le moulin de Fuchau se trouve à votre gauche. Retrouver l'intersection déjà passée à l'aller face à l'oratoire Saint-Etton entouré de plusieurs gros arbres.

(15) Tournez à gauche reprenez l'itinéraire inverse de l'aller en suivant la route, devant le panneau « la Lobiette », suivez le n°71 du RPN à gauche, reprenez l'itinéraire inverse de l'aller en suivant la route. À l'intersection tournez à gauche sur Grand Fuchau, ignorez un sentier à droite

(14) Quittez l'itinéraire aller en tournant à droite sur le Chemin de Saint-Hilaire qui vous ramène à Dompierre-sur-Helpe. Allez tout droit jusqu'au carrefour du Passe Temps.

(12) Continuez en face Rue du Passe Temps.

(11) Suivez le virage à gauche en sens unique pour emprunter la Rue de la Brasserie (oratoires). Au bout, tournez à droite Route de Cartignies pour rejoindre le point de départ (D/A).

● 12 Bifurcation commune A/R

| N 50.141009° / E 3.871725° - alt. 142 m - km 11.3

● 13 Petit Fuchau

| N 50.134485° / E 3.874286° - alt. 142 m - km 12.12

● 14 Bifurcation commune A/R. Moulin et oratoire

| N 50.136954° / E 3.882125° - alt. 147 m - km 12.8

● 15 Bifurcation commune A/R

| N 50.136933° / E 3.887545° - alt. 145 m - km 13.26

● 16 Les Hayettes

| N 50.137834° / E 3.893326° - alt. 145 m - km 13.69

● 17 Château Gaillard

| N 50.132298° / E 3.905353° - alt. 158 m - km 14.84

● 18 Bifurcation commune A/R. Grand Fuchaux

| N 50.126246° / E 3.897998° - alt. 146 m - km 17.32

● D/A - Église Saint-Etton (Dompierre-sur-Helpe)

| N 50.142637° / E 3.86296° - alt. 148 m - km 21.47

Informations pratiques

Circuit non balisé.

Pour obtenir des informations, téléchargez l'application Baladavesnois avant de partir

<https://www.parc-naturel-avesnois.fr/blo...>

Une fois installée, celle-ci fonctionne sans connexion.

A proximité

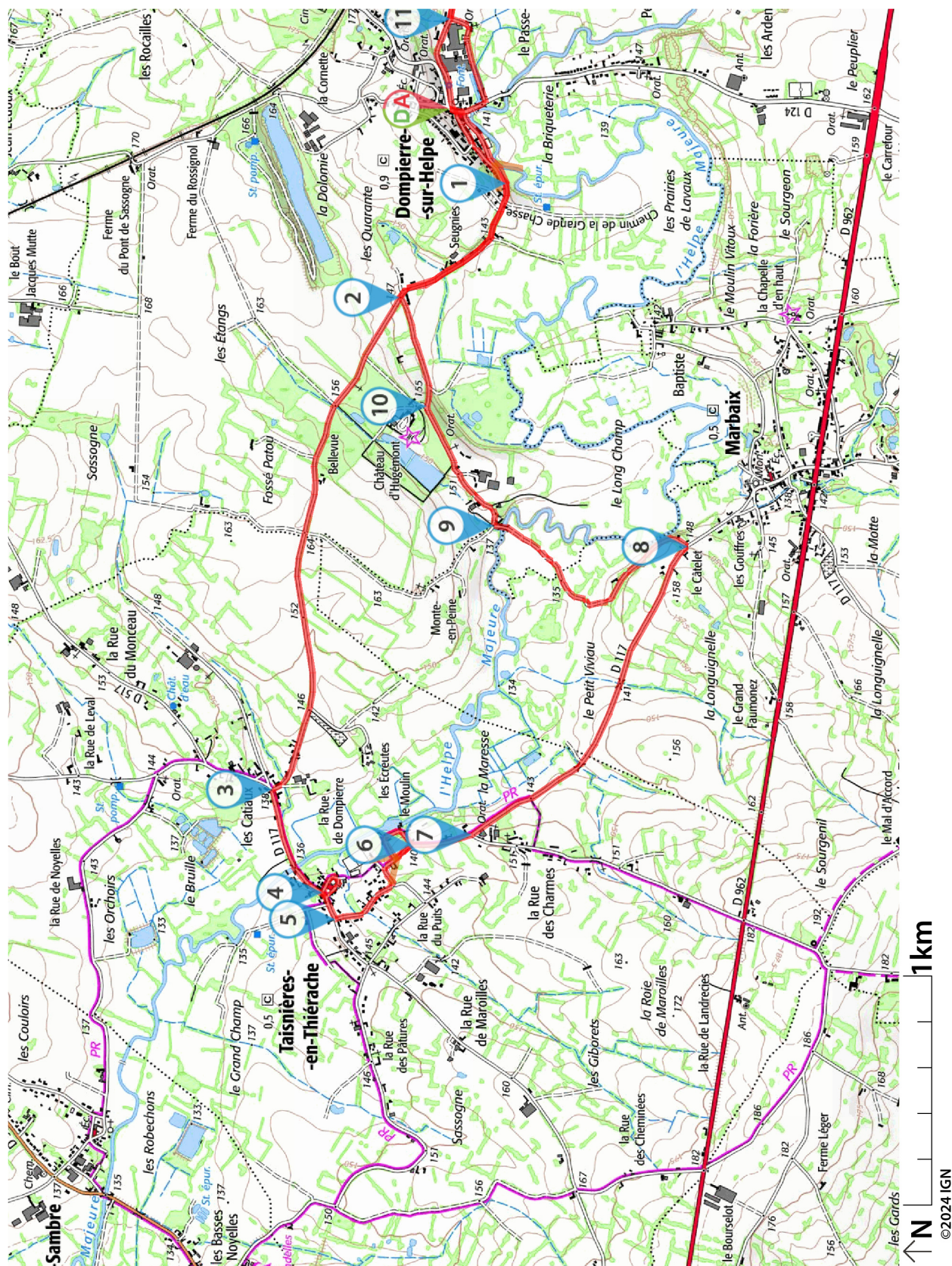
Café des sports, labellisé café Rando Nord.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tresors-caches-en-coeur-avesnois/>

En savoir plus :

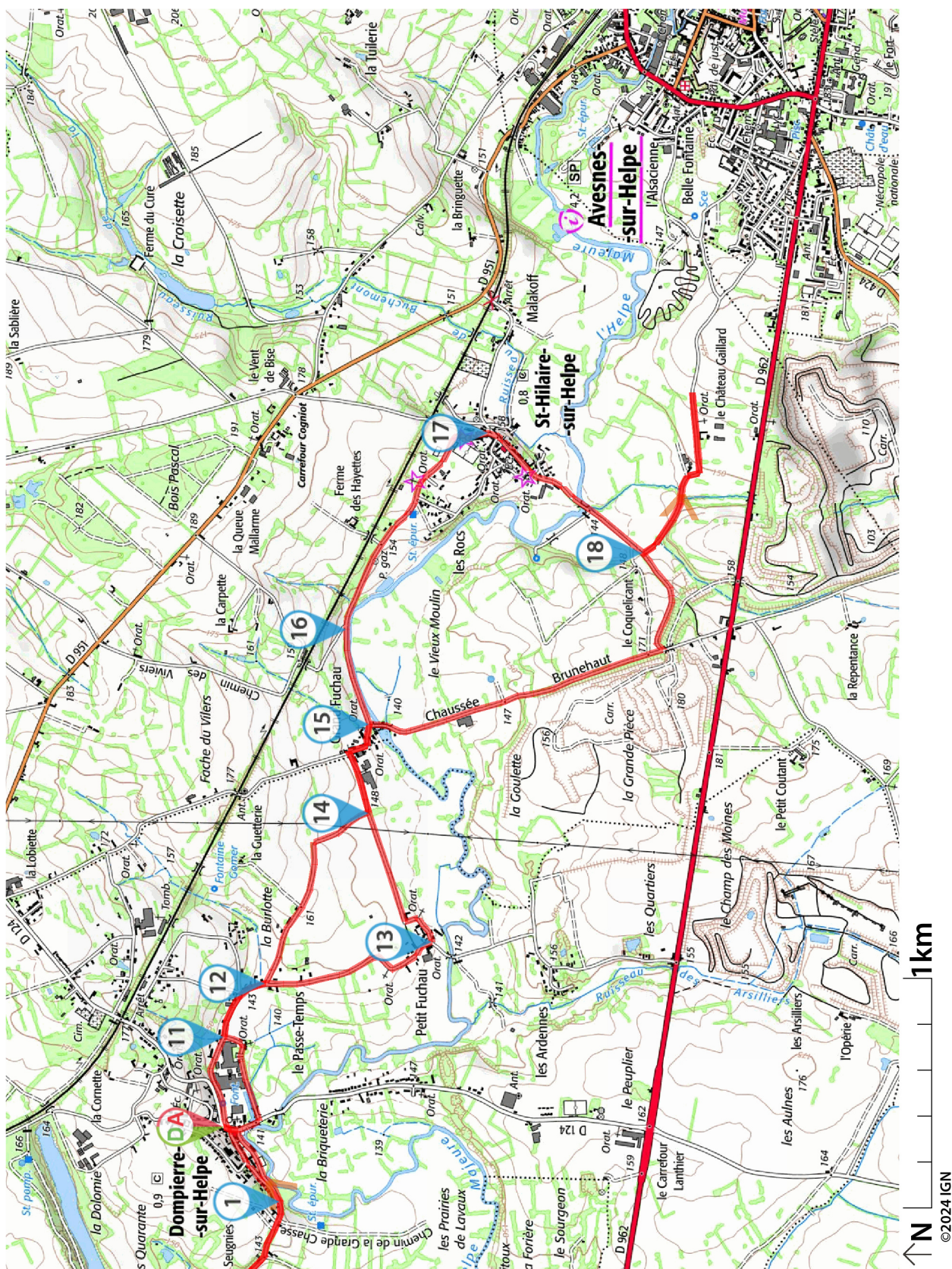
Email : annie.trotin.pnra@gmail.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

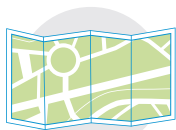
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



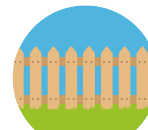
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



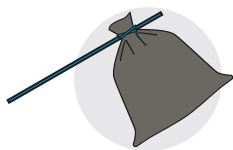
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.